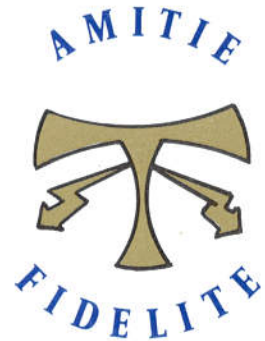
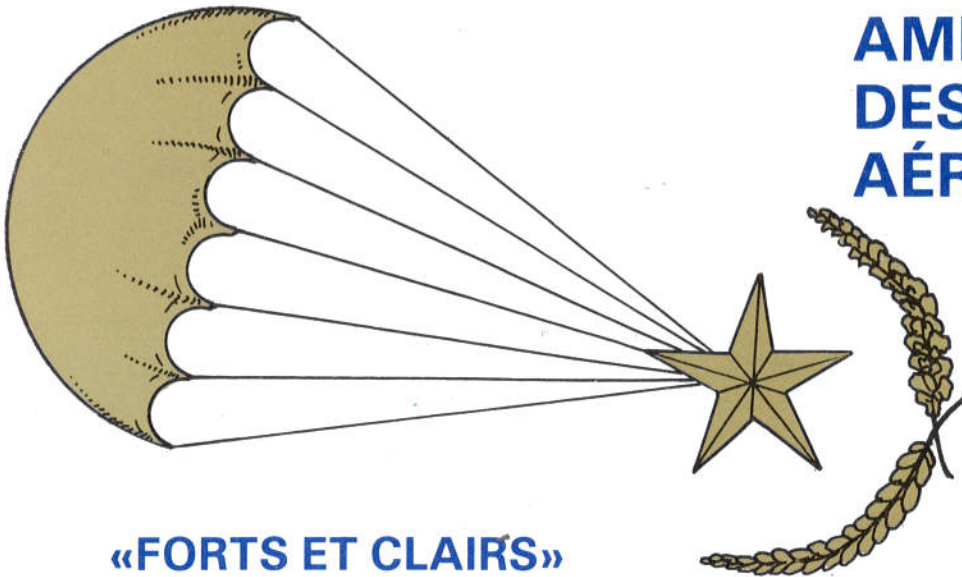


AMICALE DES TRANSMISSIONS AÉROPORTÉES



N° 1

LE MOT DU PRÉSIDENT

Je remercie tous ceux qui m'ont accordé leur confiance en m'élevant, le 30 Mai dernier, président de notre jeune Amicale.

C'est grâce au dévouement du chef de bataillon BAPTISTE et des membres du Comité directeur, que cette association a pu voir le jour. Notre reconnaissance leur est assurée ainsi qu'au Colonel CHARREL, qui, dans ses fonctions de commandant des Transmissions de la IV^e RM, a facilité la solution de nombreux problèmes.

Je me réjouis que le Général de Corps d'Armée (C.R.) René CROUILLAC, ait accepté d'être notre Président d'honneur: notre choix ne pouvait être meilleur.

Ainsi donc, cette Amicale est née: elle comprendra les personnels en activité et les anciens des unités de Transmissions aéroportées. Dans une même amitié, héritée de la fraternité des combats passés, nous œuvrerons ensemble pour faire vivre cet esprit para, que beaucoup nous envient et qui se concrétise par la fidélité aux valeurs qui ont construit notre Patrie.

Nous devons conserver cet esprit et pour cela, exalter le souvenir de nos glorieux anciens. L'arme aéroportée est jeune, mais son passé est déjà riche de la moisson des combats difficiles et des missions exceptionnelles.

A tout cela se joindra la solidarité dans les moments difficiles, solidarité dont je viens personnellement de bénéficier récemment. Notre première réunion du 30 Mai, a été l'illustration de notre amitié. Qu'elle dure à jamais!

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 30 MAI 1982 A BAYONNE



C'est le 30 mai, à BAYONNE, que s'est réunie la première assemblée générale de notre Amicale. Le temps était magnifique et déjà, la veille, au bar de l'AGORA, avaient eu lieu les premières rencontres de ceux qui ne s'étaient vus depuis des années. Retrouvailles bien émouvantes ...

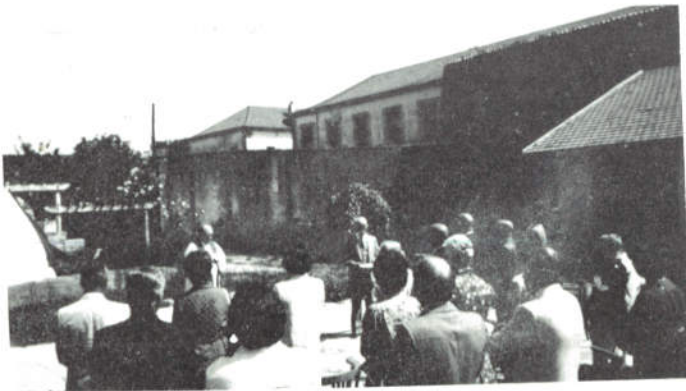
Dans une salle de l'hôtel, vers 9 heures, s'ouvrait, sous la présidence du commandant BAPTISTE, entouré des membres de son bureau (PAIN, DEGUILI, DESSE, PARENTEAU) la réunion de l'Assemblée Générale, qui regroupait 35 membres de l'Amicale.

Au cours de son introduction, le commandant BAPTISTE rappelait que les buts principaux de l'Amicale étaient :

- de regrouper les membres dans une association de solidarité et de resserrer les liens d'amitié de tous,
- d'intégrer dans cette amicale les anciens personnels appelés des unités aéroportées, désireux de retrouver vivaces les principes de rigueur et de solidarité,
- de s'opposer à tout prix aux tentatives de politisation au sein de l'Amicale, dans une indépendance totale.

Puis le commandant BAPTISTE lut les statuts de l'Amicale déposés à la sous-préfecture de Bayonne. Ces statuts élaborés d'une façon relativement générale, doivent permettre, soit leur précision accrue, soit leur changement en fonction des «désiderata» des différents membres.

Le Conseil d'Administration présentera une nouvelle formulation de ses statuts à la lumière des impératifs de l'organisation et des propositions pratiques des membres.



DE GUILI lit la prière du para durant la messe



Le groupe des anciens et des jeunes après la messe à LA NIVE

Après discussion et étude par les membres présents, il est décidé que l'Amicale se composera :

- a - de membres d'honneur
- b - de membres actifs
- c - de membres associés
- d - de membres bienfaiteurs.

Il est précisé que sont membres actifs, les personnels ayant appartenu à une unité aéroportée, même s'ils n'étaient pas brevetés parachutistes (cas des personnels de la 9^o C.L.T., de la 2^o C.I.E., du D.M.T., du 61^o B.T.A.P.).

Pour faire partie de l'Amicale à quelque titre que ce soit, un membre doit être agréé par le Conseil d'Administration qui statue lors de ses réunions sur les demandes d'admission.

En cas de litige, le Conseil d'Administration demande au candidat les témoignages écrits de deux parrains choisis pour soutenir sa candidature. Le Conseil statue après examen.

Les membres associés comprennent les parents, les veuves ou les enfants des camarades disparus.

Les membres bienfaiteurs sont les personnes qui, sans pouvoir entrer dans les autres catégories, se sont signalés à la reconnaissance de l'Amicale par les services rendus, de façon soutenue et bénévole.

Tous les membres de chaque catégorie acquittent leur cotisation, mais seuls, les membres d'honneur et les membres actifs prennent part aux différents votes.

La discussion a ensuite pour objet la composition du Conseil d'Administration. Ce dernier comprendra 12 membres élus pour deux ans par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles.

S'il est nécessaire actuellement de disposer d'une structure légère pour faciliter le développement de l'Amicale, il est envisagé de désigner plusieurs vice-présidents pour une plus grande représentativité, ainsi que certains membres comme délégués de région : cela, en fonction de l'extension de l'Amicale.

Au Conseil d'Administration, les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

En ce qui concerne les Assemblées Générales ou extraordinaires, ne sont étudiées que les questions figurant à l'ordre du jour et uniquement celles-ci.

Pour que soient valables les décisions de l'Assemblée et les élections au Conseil d'Administration, le quorum sera du quart au moins des membres représentés par un mandat de procuration. Les décisions sont prises à la majorité simple.

Un règlement intérieur sera établi par le Conseil d'Administration. Ce règlement fixera les modalités d'application des différents articles des statuts. Il pourra être consulté par chaque membre de l'association.

Le titre de l'Association est à nouveau étudié. Si nous voulons pouvoir recruter les membres en activité, le terme « ancienne » devient impropre. Il est donc nécessaire de choisir une autre appellation. Elle sera donc la suivante :

AMICALE DES TRANSMISSIONS AEROPORTEES.

La nouvelle adresse du siège social est désormais :

Amicale des Transmissions Aéroportées
Bureau de Garnison B.P.
Rue des Gouverneurs
64100 BAYONNE

Une question est posée au sujet de la croix de combattant en A.F.N. (nécessité d'avoir appartenu à une unité ayant un séjour de 90 jours dans une zone de combats). Cette question sera étudiée par le Conseil d'Administration en liaison avec les autorités compétentes.

En conclusion, le Général PETORIN signale qu'il se livre à des recherches minutieuses sur l'histoire des Transmissions Aéroportées, depuis leur création jusqu'à ce jour. Le travail n'est pas simple, tant furent nombreuses ces unités. Il est remercié pour cette œuvre primordiale et il est envisagé de faire imprimer cette «somme» de souvenirs au profit des membres de l'Amicale et à destination de toutes les personnes intéressées.

Enfin, le Colonel CHARREL a fait part à l'Assemblée de toutes les mesures qu'il a prises pour répertorier et conserver les objets et souvenirs qui figuraient dans la salle d'honneur du 61^o B.T.A.P. La reconstitution de cette salle à Bayonne est, de l'avis unanime, un objectif que nous devons garder en point de mire.

Il est procédé ensuite à l'élection du Conseil d'Administration. Les résultats de ces élections sont les suivants :

MM.	- BAPTISTE	35 voix
	- PAIN	35 voix
	- DEGUILI	35 voix
	- PARENTEAU	34 voix
	- RIVEMALE	34 voix
	- Général ABADIE	33 voix
	- BOQUAIRE	33 voix
	- Colonel MAILLET	33 voix
	- DESSE	32 voix
	- COMMET	30 voix
	- DEGERT	29 voix
	- LAMAISON	29 voix

Sitôt après, a lieu l'élection du bureau qui se compose comme suit :

Président	:	Général ABADIE
Vice-Présidents	:	Commandant BAPTISTE Major COMMET
Secrétaires	:	Adjudants-Chefs PAIN - BOQUAIRE
Trésorier	:	Adjudant-Chef PARENTEAU
Commissaire aux Comptes	:	Colonel MAILLET

Le Président remercie les membres du Conseil pour la confiance qui lui est accordée.

Tous les membres et leurs épouses se dirigent alors vers la caserne de la NIVE, où doit se dérouler devant l'ancien mess des Sous-Officiers, la messe dite par M. l'Aumônier IRIART.

Pèlerinage bien émouvant dans ce quartier abandonné où demeurent tant de souvenirs pour nous tous.

Les mots sont difficiles à trouver pour évoquer cette messe où l'éloquence et l'émotion de l'Aumônier IRIART a su évoquer le passé de notre Arme Aéroportée et la mémoire de nos chers disparus. Que ce prêtre, si près de nous, à la sensibilité en phase avec la nôtre, soit remercié de tout cœur pour ces moments d'intense émotion.

Puis, dans les salons de l'AGORA, a lieu l'apéritif d'honneur (les lions ont toujours soif). Le groupe folklorique basque ORAI-BAT nous régala de ses danses rythmées et si pittoresques, au son de sa musique endiablée. Merci au camarade DEGERT de nous avoir permis d'apprécier ces magnifiques danses du terroir.

On put apprécier sitôt après l'excellence du menu ... En début du repas, le Général ABADIE demanda au Général de Corps d'Armée CROUZILLAC d'être notre Président d'honneur. Le Général accepta dans la joie unanime des personnes présentes.

En fin de festin qui fut long, car combien de souvenirs furent échangés !, le Général ABADIE prit la parole pour remercier tous ceux qui étaient présents avec leurs épouses et pour rappeler que cette association était une assemblée de camarades, où solidarité et fidélité devaient être les règles. Le but principal reste l'aide à ceux que le malheur frappe et, dans la conjoncture actuelle le soutien dans le domaine de l'emploi.

Avec ces vœux de réussite pour tous, se termina le repas. Mais il y eut les prolongations autour du bar, pour l'évocation du passé et la construction du futur.

Compte tenu de la magnifique ambiance qui a régné tout au long de cette journée, notre amicale démarre sous d'excellents auspices ! Souhaitons-lui longue vie et un recrutement très nombreux, grâce à l'action personnelle de chacun des participants.

C'est grâce à une chaîne d'amitié que nous retrouverons la trace de tous nos anciens camarades, aussi éloignés soient-ils. Qu'ils sachent bien qu'il y a déjà quelqu'un qui ne les oublie pas.



Une vue du banquet à L'AGORA



Vous trouverez ci-joint la liste de nos camarades adhérant à l'Amicale.

De la sorte, vous pourrez contacter ceux qui ont été oubliés ou qui ne nous ont pas été signalés.

Volontairement, les noms ne sont pas précédés par le grade.

Nous fournirons à chacun d'entre-vous l'adresse actuelle d'un camarade «répertorié». Il vous suffira d'en faire la demande en joignant une enveloppe affranchie pour la réponse.

Faites-nous connaître également vos changements d'adresse afin d'actualiser notre fichier.

Merci à tous pour votre participation.

LISTE DES CAMARADES INSCRITS ET COTISANT A L'AMICALE

ABADIE	DESAPHY	MEILLANT
ADAM	DEGERT	MAURY
AUDIAULT	DELAFONT	MOLINIE
AGOSTINI	DOYENHART	MAIRE
AUDREN	ESLINGER	NOTO
BAPTISTE	EOCHE DUVAL	NADAU
BATS	ETCHEBARNE	NORMAND
BOCQUAIRE	FEDERICH	NERON
BIANCONNI	FARINE	PAIN
BOURREL	FABRE	PARENTEAU
BRIGNON	FRANCIS	PLANTE
BERNABE	FONTANIE	PONTGELARD
BRUNET	FRAISSE	PEDEMONTE
BALLEVRE	FRAMBOURT	PORTA
BAQUE	GIOVANNONI	PECH
BARTHOUX	GERMANI	PERIS
BARDIES	GUILLAUMEAUD	PHILEMON
BREDILLOT	GOURDON	PUGET
CHARREL	GUENNEL	PETORIN
CADORET	HYPOLITHE	PACAUD
COMMET	HERBAULT	PERROLAZ
COUSSEAU	JACQUES	PLUMENCY
COLOT	JENVRIN	QUILLET
CROUSILLAC	KERJEAN	QUILLOT
COUTILLARD	LACINNIK	RIFLADE
COGNY	LEVEQUE	RIVEMALE
CUTTOLI	LAMAISON	RAMANANKIRAHINA
DUPRAZ	LEBLANC	RETAT
DEFLOU	LESTABLE	SHERRER
DEPRESLE	LUQUET	SAPIN
DUPONT	LURASCHI	SAHASTUNE
DOMERGUE	LAVANCEAU	TREZEGUET
DESSE	LIVACHE	VAILLARD
DELAPORTE	LADAS	VOISIN
DUBOURG	MAILLET	VIGE
DEPLANQUE	MAROTEIX	WECK
DE GUILI	MAGNIEN	

CARNET : Nous avons appris avec tristesse les décès :

- de Madame Marie Odette ABADIE, épouse du Général ABADIE
- du Sergent-Chef PONGELARD Raymond
- de l'Adjudant-Chef PALASSA François

ADRESSER TOUTE CORRESPONDANCE A :

*«AMICALE DES TRANSMISSIONS AEROPORTEES
BUREAU DE GARNISON
RUE DES GOUVERNEURS
64100 BAYONNE*

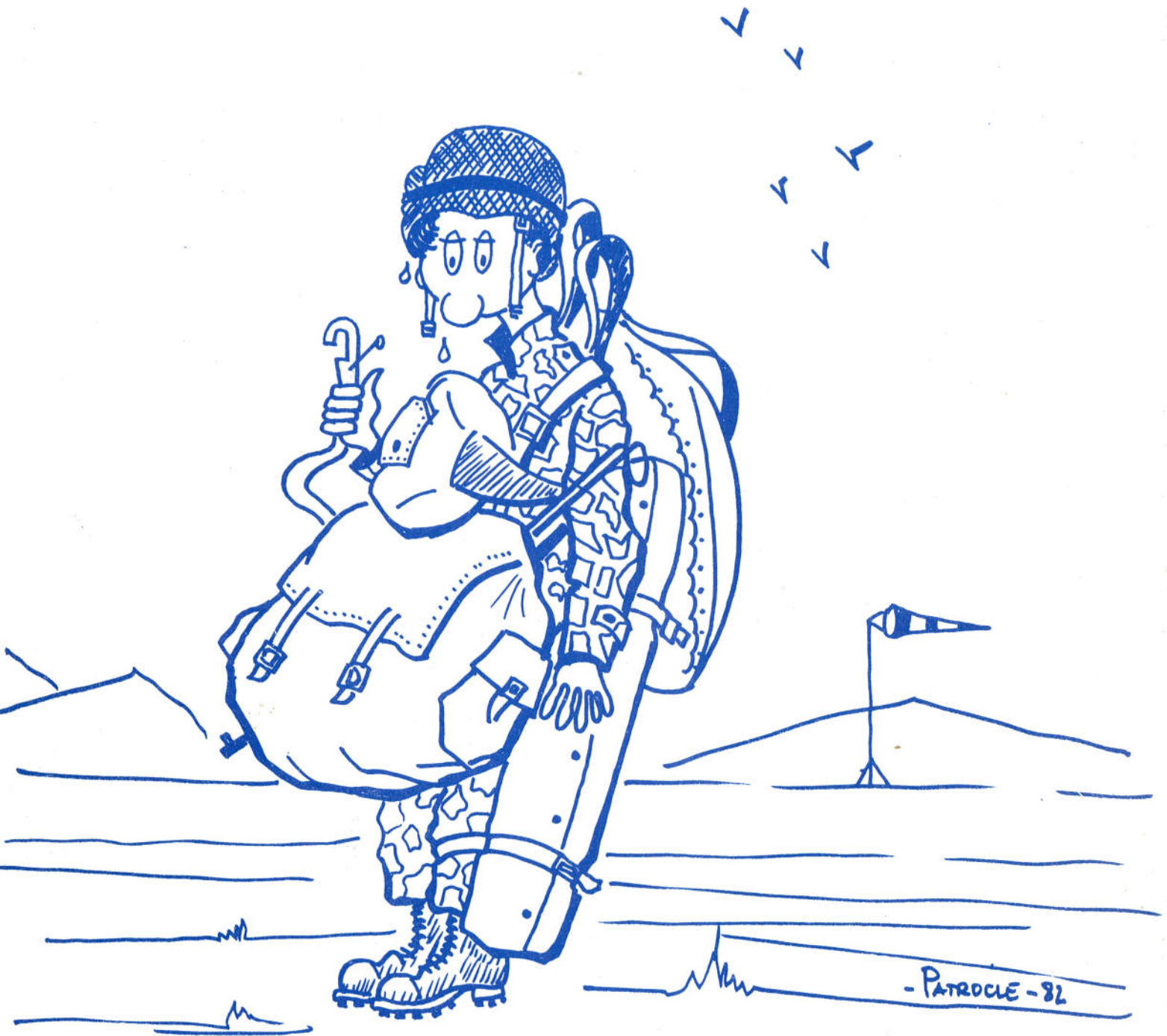
Notre Amicale doit comprendre le maximum de camarades. Il est de votre devoir de nous communiquer les adresses de vos anciens collaborateurs ou subordonnés. A cet effet, un bulletin d'adhésion est joint à cette livraison. *UTILISEZ-LE.*

DERNIERE MINUTE

Il a été rendu compte de notre Assemblée Générale au Général DEY, Inspecteur de l'Arme des Transmissions qui s'est félicité de la naissance de notre Amicale et qui nous a fait parvenir ses meilleurs vœux de réussite pour l'avenir.



NOTRE ANCIENNE SALLE D'HONNEUR A CHATEAU VIEUX



« TRANSMISSIONS "LÉGÈRES" AÉROPORTÉES »
QU'ILS DISAIENT.....